



Assemblée générale

Distr. générale
26 avril 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 130 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Page 2, résumé

Ajouter le paragraphe suivant à la fin du texte du résumé :

Il convient de noter que le montant réparti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 exclut le montant de 7 millions de dollars prévu pour le renforcement de la sécurité et de la sûreté des opérations, du personnel et des locaux de la Mission (voir A/58/756, A/58/758 et résolutions 58/295 et 58/302 de l'Assemblée générale), qui représente une dépense considérée comme exceptionnelle et non une dépense renouvelable nécessaire au fonctionnement de la Mission.

